

Transport

Laissez votre voiture loin des embouteillages ! Prenez le bus ! Le Proxi'tag est devenu ami'bus, cela veut dire que Venon a désormais une ligne de bus régulière pour rejoindre Gières. Avec un ticket ou un abonnement Tag, vous pouvez vous rendre dans l'agglomération sans avoir à réserver par téléphone comme l'an dernier (sauf le samedi et pendant les vacances scolaires ou les réservations (04 76 91 56 45) restent d'actualité. Les horaires sont consultables aux arrêts, ils sont disponibles en mairie de Venon ou à la gare de Gières.

Relevez le défi !

Le défi "Familles à Energie Positive" est animé par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'agglomération grenobloise, il permet à chacun d'être acteur du plan climat et de contribuer aux objectifs fixés pour 2014. Le défi est de réduire d'au moins 8% vos consommations d'énergie entre le 1^{er} novembre 2011 et le 30 avril 2012. Pour participer, il suffit de rejoindre une équipe et ensemble, faites le pari d'atteindre 8% de baisse par rapport à l'hiver précédent. Le défi se base sur le progrès global, peu importe d'où l'on part, l'essentiel est de progresser ensemble !. Pour participer, inscrivez-vous auprès de l'ALEC au 04 76 00 19 09 ou par mail: faep@alec-grenoble.org avant le 1^{er} novembre 2011.

Proposition de cours « pilates »

Pour 10 à 15 personnes, 10€ la séance, le mercredi de 18 à 19h (à confirmer). Pour plus de renseignement, contactez M. Chevrol au 06 83 21 14 71.

A vos agendas, ce qu'il faut retenir...

Septembre

Samedi 17 Septembre:

Journée du patrimoine avec les états civils anciens en mairie, l'église en collaboration avec l'association VPP, le patrimoine des sapeurs pompiers sur la place et la (re)découverte des chemins de Venon.

Jeudi 22 Septembre :

Passage de la télévision au tout numérique.

Dimanche 25 Septembre :

Marché fermier à la ferme de Pressembois.

Octobre

Samedi 8 Octobre :

Veillée de Belledonne à Venon, à partir de 17h30 dans la grande salle du Château. Réservation obligatoire auprès de Laurence 06 15 05 04 35 ou de Myriam 06 83 21 14 71.

Dimanche 30 Octobre :

Marché fermier à la ferme de Pressembois

Novembre

Mercredi 16 Novembre :

Soirée cabaret avec le spectacle « La camoufle » par la compagnie « Scène de vie » dans le cadre de la semaine de la Solidarité Internationale sur le thème « Fille, Femme, Mère ». Salle

des fêtes de Venon, de 20h à 22h30. Spectacle tout public à partir de 15 ans, entrée libre, réservation conseillée auprès de M. Bodocco (06 78 31 34 16). Dégustation de mets et boissons locales offerte.

Dimanche 27 Novembre :

Marché fermier à la ferme de Pressembois.

Offre de service

Jeune fille de 19 ans, sérieuse, avec expérience, propose divers services, garde d'enfants, compagnie pour personnes âgées, ménage, repassage,.. Disponible certains soirs et le week-end. Marion Molens 06 13 64 19 63

Veillées de Belledonne, samedi 8 Octobre à Venon

Débat : La toile de Belledonne. Web, haut débit, boîte mail, sites, ... En 10 ans, internet a bouleversé notre façon de communiquer et notre rapport au monde. Où en est-on aujourd'hui sur le territoire de Belledonne ? Le Net fait-il partie du quotidien de la population (recherches, achats à distance, télétravail ...) ? L'accès à internet est-il devenu un des critères décisifs lorsque l'on choisit de s'installer dans le massif ? Ce service permet-il aux habitants de Belledonne de se sentir reliés au monde ou participe-t-il au contraire au délitement social ? Venez nombreux témoigner et partager vos expériences d'internautes belledonnais !

Repas : Soupe allo...Web. Soupe de saison, fromage et desserts venonais en farandole.

Spectacle : Au cœur du tri par la SREP. Service rapproché d'échanges et de paroles – La droguerie Moderne Théâtre Y. Barbe, M. Rullier, G. De Siqueira, C. Stahl. Spectacle tout public de 60 mn. Un spectacle interactif, autour du courrier, des lettres et des messages, en théâtre et en musique, avec les facteurs et le bureau postal de la SREP.

Cette veillée est proposée par la commune de Venon et avec la complicité de Madame Cartaux.

Samedi 8 Octobre, 17h30 dans la grande salle du Château. Entrée libre, en amenant un dessert et une boisson. **Réservation obligatoire** auprès de Laurence 06 15 05 04 35 et de Myriam 06 83 21 14 71.

Entretien des jardins et brûlage des végétaux

Les horaires de tonte, de coupe de bois, de débroussaillage, ... sont réglementés, merci de respecter votre voisinage. En ce qui concerne le brûlage des végétaux, l'arrêté n° 2008-11470 en date du 15 décembre 2008, conditionne le brûlage des déchets verts. Il continue de s'appliquer en 2011 et n'autorise le brûlage qu' à partir du 1^{er} octobre, sous réserve du respect des règles de sécurité et les habitations voisines.

Les haies doivent être taillées de manière à respecter les retraits légaux par rapport au domaine public et au voisinage, soit à deux mètres de hauteur si la plantation est distante de moins de deux mètres de limite de votre propriété publique et respecter l'alignement donné lors de l'autorisation de plantation. La hauteur des arbres peut constituer un danger en cas d'orage, de chute de neige importante, .. ils doivent être étêtés. Les branches qui débordent sur la voie publique posent également des problèmes pour le passage des réseaux électriques et téléphoniques, pour les services publics et pour le chasse-neige, merci de les couper.

Venon Info

Le prochain bulletin municipal paraîtra en octobre, merci de faire passer dès à présent vos articles, photos, messages associatifs, petites annonces, offres de services, ... Date limite le 20 septembre. Merci de les transmettre directement par mail à : m.auberge@wanadoo.fr

ADMR

Le portage de repas change de fournisseur. A compter du lundi 5 septembre, les repas nous seront fournis par la société « Compass Group France ». Pour le service « Famille » les renseignements et constitution de dossier, merci de contactez Maryse GAUTHIER au 04.76.89.00.39. Le secrétariat local de l' ADMR, 04.76.59.74.95 et en Mairie de St. Martin d'Uriage 38410, la responsable sur Venon, D. CLOCHEAU téléphone : 06.75.12.26.86

OPERATION BRIOCHES : l'ADMR organise chaque année une vente de brioches. Merci de réserver un bon accueil aux bénévoles qui se présenteront chez vous les vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 octobre 2011